

# Remboursement Sécurité Sociale



**LV MEDICAL**, votre partenaire santé à tout âge.

Nous vous proposons du matériel médical pour le maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite. Certains de ces produits sont pris en charge par la Sécurité Sociale exclusivement sur prescription médicale.

Le matériel médical pris en charge par la Sécurité Sociale dispose d'un code LPPR et d'une base de remboursement.

## **AGRÉÉ PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE**

**LV MEDICAL** est agréé par la Sécurité Sociale et toutes les autres caisses ( msa, rsi, carmi, sncf, etc..) ainsi que toutes mutuelles.

Ce qui vous permet de bénéficier de la prise en charge de l'Assurance Maladie sur les dispositifs médicaux disposant d'une base de remboursement.